



# ANIMATEUR DE CONVIVIALITÉ EN STRUCTURE D'ACCUEIL EHPAD

## **RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES**

Sur un échantillon de 10 candidats et et pour l'année 2024 :

■ Taux de satisfaction : 85,7 % Taux d'abandon : 0 %

■ Intégration en emploi dès la fin de la formation :

■ Poursuite de parcours de formation dès la fin de l'action: 0 %

Si vous désirez des informations complémentaires. vous pouvez contacter le service communication ALAJI: Contact-formations@alaji.fr

#### **PRE-REQUIS**

Demandeur d'emploi ou salarié ou personne en reconversion souhaitant se professionnaliser, ayant un projet professionnel validé/confirmé dans les métiers de l'animation en EHPAD.

Les candidats titulaires du SST et/ou du PRAP 2S sont dispensés du passage de la certification SST et/ou PRAP 2S.

## **OBJECTIFS**

- Connaître les différents publics accueillis et leurs pathologies
- Acquérir les connaissances des structures sociales et médicosociales
- Acquérir la méthodologie de projet (animation)

#### **CONTENU DE LA FORMATION**

- Période d'intégration
- Assurer la mission d'animation au sein d'un **EHPAD**
- Maîtriser les enieux de communication dans l'exercice du métier d'animateur en EHPAD
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail –
- Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Sanitaire et Social - PRAP 2S

Évaluation de fin de formation

### **DURÉE**

#### 322 heures:

- 252 h en centre
- 70 h en entreprise

## **METHODES MOBILISÉES**

- Formation en présentiel et présentiel enrichi
- Activités individuelles, en ateliers et en sous-
- Matériels de formation mis à disposition
- Formateurs professionnels issus des métiers de l'animation

## **MODALITÉ D'EVALUATION**

- Évaluations formatives
- Évaluations sommatives
- Entretiens individuels
- Attestation de fin de formation et de compétences remise à chaque participant

#### MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

### Si demandeur d'emploi :

- Positionnement sur Kairos par un prescripteur
- Participation à l'information collective : tests de positionnement et entretien de motivation
- Intégration sur l'action de formation, maximum 1 mois après le positionnement

#### Si salarié :

- Prise de contact avec un chargé de développement
- Établissement d'une convention de formation et Inscription sur l'action concernée

Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration:

http://www.alaji.fr/category/sites-de-formation/











## **CONTACTS**





https://www.alaji.fr/contact/

## **ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE**

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent

handicap d'Alaji.

## **TARIF**

- Tarif individuel : nous consulter pour un devis
  En inter et en intro : pour un devis
- En inter et en intra : nous consulter pour un
- Sous conditions, formation accessible aux demandeurs d'emploi et prise en charge par France Travail ou la Région Grand Est.

## **DERNIÈRE MISE À JOUR**

20/05/2025









